



---

# Votre avenir

OCTOBRE 2017

**LETTRÉ D'INFORMATION  
AUX RIVERAINS DU SITE DU HÉNÂ**

Une collaboration efficace,  
dans le respect strict des engagements

---



---

# Reportage sur le Terril

---

« Un gros tuyau annelé relie l'extrémité de la bande transporteuse à la calle du bateau qui se tasse petit à petit dans l'eau. "On partirait vers les 13 heures " crie le patron. Les cendres volantes descendant du Hénâ poursuivront leur route vers Antoing, où elles seront déchargées pour être acheminées vers la cimenterie partenaire du projet de recyclage. Afin de préserver l'équilibre du bateau, le remplissage commence par le milieu, se poursuit par l'arrière, se complète sur l'avant, se figole par l'arrière si nécessaire. Tout un art, basé sur une fine expérience. »

**Marcel Leroy**

Reporter pour le projet du terril du Hénâ



## Chers Riverains,

Par ce nouveau numéro de la lettre d'information, je suis heureux de vous informer des progrès d'évacuation du Terril du Hénâ.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, ma mission a évolué. Précédemment responsable des grands projets environnementaux, je suis désormais en charge du suivi du site, et ce en étroite collaboration avec la société RECYBEL qui gère l'exploitation et l'évacuation des cendres volantes. Tout comme par le passé, je continue à assurer le suivi de la stabilité du terril et du plan d'urgence interne d'ENGIE Electrabel.

### **Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention : une collaboration positive**

Ces derniers mois, la Commune de Flémalle a réalisé son Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention spécifique au Terril. Il a été élaboré en collaboration entre les différentes parties prenantes.

Nous avons été étroitement impliqués dans son élaboration et en profitons pour remercier la Commune pour la collaboration qui cette fois encore a été très fructueuse et ce dans l'intérêt de chacune des parties, en particulier des riverains.

### **Avancement du chantier**

Après la réception provisoire des installations de l'évacuation des cendres, le lancement de la phase d'excavation et une période de rodage, nous arrivons à notre rythme de croisière.

En dix mois d'exploitation, nous avons atteint 100.000 tonnes de cendres envoyées en recyclage, au sein des cimenteries.

Le chantier s'est déroulé dans le respect strict du permis ainsi que dans le respect de notre programme d'exploitation initial.

Notre priorité est et restera bien entendu la sécurité de notre personnel, des partenaires et des riverains.

La lettre d'information que nous avons l'honneur de vous adresser aborde plus particulièrement la collaboration des équipes d'ENGIE Electrabel avec ses partenaires.

Je vous en souhaite bonne lecture !

**Vincent Lognay**

Responsable ENGIE Electrabel de l'exploitation du Terril du Hénâ



# Le chantier



Un tracteur-arroseur est en permanence sur le terril, il permet d'humidifier les cendres volantes et limite les envois de poussières.

## La valorisation des cendres volantes, une solution responsable



En tant que Directeur des achats de CCB, je suis heureux que mon entreprise puisse participer à l'évacuation du terril et ce de façon respectueuse de l'environnement.

**Gaëtan Dumont de Chassart**  
Directeur des achats au sein de CCB

Gaëtan Dumont de Chassart est Directeur des achats chez la Compagnie des Ciments Belges (CCB), cimentier partenaire pour la valorisation des cendres volantes.

Comment les cendres volantes peuvent-elles devenir une matière première dans la production du ciment ?

**Il est difficile de croire que des cendres volantes considérées par beaucoup comme déchets puissent intéresser un cimentier ...**

Les cendres volantes qui proviennent du Terril sont utilisées dans le processus de fabrication du ciment. Plus précisément, elles sont un constituant indispensable à notre processus industriel de fabrication du "cru", matière avant cuisson. A CCB, jusqu'à 120.000 tonnes de cendres volantes humides peuvent être utilisées annuellement pour une production de 1,3 millions de tonnes de clinker\*.

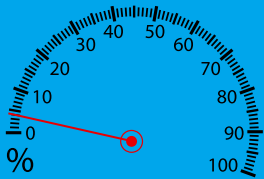
**Les cendres volantes sont-elles indispensables pour la production de ciment ?**

Plusieurs composants sont utilisés pour la production de notre clinker\*, dont la "bauxite"\*\*\*. Celle-ci peut être remplacée par les cendres volantes provenant du terril. Cette opération permet de préserver notre environnement dans une démarche de valorisation des cendres volantes.

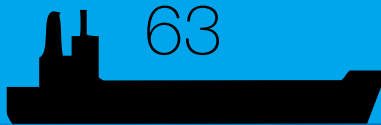
\* Le clinker, constituant du ciment, résulte de la cuisson d'un mélange composé d'environ 80 % de calcaire et de 20 % d'autres matériaux (principalement des matériaux composés de silicium et d'aluminium).

\*\* La bauxite est une roche à forte teneur en aluminium et oxydes de fer.

# Progression du chantier



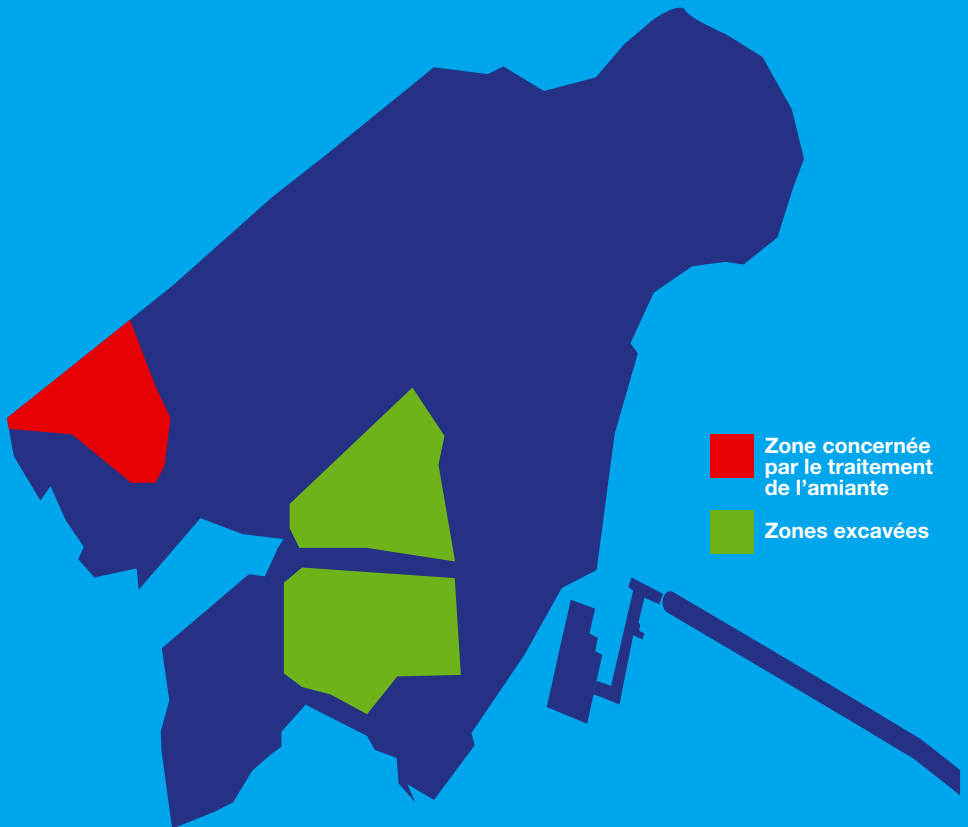
Pourcentage  
du tonnage de cendres  
volantes évacuées



Nombre de péniches  
ayant quitté  
le Terril



Valorisation des  
cendres par les  
cimenciers





# L'actualité

## Réunion du Comité de Suivi Technique

Le 14 septembre 2017, conformément au permis unique, le Comité de Suivi Technique du Terril du Hénâ s'est réuni sous la présidence de Sophie Thémont, Bourgmestre f.f. de Flémalle. A l'ordre du jour : le rapport d'experts en stabilité et le Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention (PPUI).

Le 17 août dernier, le Comité d'experts en charge de la stabilité du Terril du Hénâ s'est rendu sur le terrain. De nombreux paramètres ont été analysés par l'équipe. Ils ont permis d'élaborer un rapport d'évaluation rassurant qui a été présenté le 14 septembre 2017. D'autre part, Madame Seret, fonctionnaire chargée de la Planification d'urgence (PLANU) de la commune de Flémalle a présenté aux membres du Comité le PPUI élaboré par la Commune. L'objectif de ce dernier est de prévoir, en cas d'incident lié au terril, les dispositions d'urgence à mettre en œuvre. Parmi les éléments figurant dans ce plan, la communication vis-à-vis des riverains, de la presse et de la population en général fait l'objet d'une attention particulière. Soucieuse de la sécurité de tous les riverains, la contribution à la rédaction du PPUI est une priorité pour ENGIE Electrabel.

Conformément au permis octroyé à ENGIE Electrabel, le Comité de Suivi Technique s'est réuni le 14 septembre 2017 sous la Présidence de Sophie Thémont, Bourgmestre f.f. de Flémalle.

## Le point sur l'amiante



### Céline Doumont

Chef de Projet, Évacuation de l'amiante

« Suite à la découverte d'amiante sur une zone limitée du Terril du Hénâ, ENGIE Electrabel a introduit en juin dernier une demande d'extension du permis initial. L'objectif est de disposer de conditions spécifiques pour le traitement de l'amiante. L'enquête publique, d'une durée de 15 jours, s'est clôturée le 30 août 2017. Une décision de l'Administration régionale est attendue dans le courant du mois d'octobre. Les techniques de traitement de l'amiante sont bien connues et maîtrisées. En cas d'obtention du permis, ENGIE Electrabel s'engage au respect strict et rigoureux de toutes les prescriptions requises. »





L'évacuation des cendres se fait par péniches ou par barges. Les péniches ont une capacité de transport de 1000 tonnes, les barges de 2000 tonnes.

## Nouvelle mesure pour le transport par barges

Interview de Jacques Piette  
Responsable exploitation de la Somef S.A., société responsable pour le chargement et le transport des fluvial des cendres.

Depuis le début de l'évacuation du Terril du Hénâ, 63 barges chargées de cendres volantes ont quitté le quai de chargement à destination des cimenteries. Afin de répondre aux remarques de certains riverains, des mesures complémentaires de confinement des cendres ont été prises par la SOMEF. Désormais, les écoutilles des péniches (c'est-à-dire les cales) remplies de cendres volantes sont fermées par des panneaux étanches. Le transport des cendres volantes par péniches démontre la volonté d'un transport plus respectueux de l'environnement.

### Pour la SOMEF, le transport des cendres volantes représente un beau défi, non ?

Les cendres évacuées du terril sont en principe humidifiées. Néanmoins, par temps sec, une pellicule très volatile se crée et a tendance à s'envoler.

Transporter des matières volatiles ne constitue pas une réelle difficulté pour nous, car nous sommes habitués à ce type de matière, notamment dans la sidérurgie.

Dans le cahier des charges initial, nous n'avions pas prévu de fermer les écoutilles, car nous pensions que ce n'était pas nécessaire. Depuis le mois de mai, nous couvrons les écoutilles avec des panneaux étanches afin d'éviter les envois des cendres.

### Comment effectuez-vous le chargement désormais ?

Pour répondre au nouveau cahier des charges, nous avons dû organiser le chargement des péniches ou des barges différemment. Vu le faible poids des cendres volantes et pour optimiser le transport, la matière doit être chargée selon un processus particulier. Celui-ci nous permet d'utiliser tout le volume de cale disponible. Les écoutilles peuvent ensuite être recouvertes de panneaux.

### Le transport fluvial est un moyen de transport plus écologique ...

Le transport fluvial des cendres volantes est plus écologique qu'une évacuation par camions. Le charroi routier aurait été très important : une barge de 2000 tonnes équivalait à 72 camions.

En termes de CO<sub>2</sub>, une péniche de 2000 tonnes rejette 1,9 tCO<sub>2</sub> alors que le transport par camion d'une même quantité entraîne le rejet de 5,1 tCO<sub>2</sub>. ENGIE Electrabel a choisi une solution plus respectueuse de l'environnement et de la quiétude des riverains.



### Le Port autonome de Liège (PAL) fête ses 80 ans cette année.

A cette occasion, ENGIE Electrabel a participé à la réalisation d'une vidéo retraçant son histoire. Troisième port intérieur d'Europe, avec un trafic annuel de plus de 20 millions de tonnes, le PAL connaît une croissance constante. Partenaire fidèle depuis de nombreuses années, ENGIE Electrabel favorise le transport fluvial et participe ce faisant à son développement.

Vous trouverez plus d'informations sur le site internet : <http://www.portdeliege.be>.

# Vos questions



**Olivier Desclée**  
Responsable Communication

Olivier Desclée est le responsable de la communication pour le terril du Hénâ au sein d'ENGIE\*. Il nous parle des actions concrètes menées par la société pour répondre aux attentes des acteurs locaux situés en Wallonie.

ENGIE en Belgique est le premier producteur d'électricité verte avec 630 MW installés grâce notamment à la centrale des Awirs. ENGIE est un employeur de premier plan avec 17.000 professionnels de l'énergie et des services. Malgré sa taille, son ancrage historique local fait d'ENGIE une entreprise de proximité. La politique menée par le groupe est de cultiver celle-ci. C'est la raison pour laquelle nous collaborons avec le monde académique local, les entreprises proches de nos sites et que nous entretenons un partenariat fort avec les autorités communales.

## **Vous parlez d'ancrage local mais concrètement que faites-vous pour maintenir cette proximité en général ?**

*Par exemple, une de nos actions, pour favoriser cette démarche, est le Jobtour en Wallonie qui a commencé le 14 septembre dernier pour se terminer le 25 octobre 2017. La volonté en passant de ville en ville est de se faire connaître et de recruter une main d'œuvre qualifiée locale avec ou sans expérience. En effet, pour*

**Nous souhaitons continuer à développer une relation de confiance avec tous les riverains grâce à une communication transparente.**

*faire face à la transition énergétique, nous devons recruter une centaine de nouveaux collaborateurs en Wallonie. C'est la seconde fois que nous organisons le Jobtour. En 2016, il a remporté un grand succès. Concrètement, une caravane sillonne 5 villes wallonnes. Les candidats préalablement inscrits rencontrent, près de chez eux, des responsables d'ENGIE pour passer un premier entretien. S'il s'est bien passé, un deuxième entretien est organisé. Cette approche rend le recrutement plus accessible et plus proche des candidats. Le bus du Jobtour est passé par Liège le 21 septembre dernier sur la Place des Guillemins.*

## **Avez-vous d'autres exemples ?**

*D'autres actions sont réalisées sur nos sites d'exploitations, essentiellement par rapport aux riverains ou aux écoles proches : à Lincent, nous avons invité les écoles pour l'inauguration du parc éolien qui alimente la ligne de TGV. Dans le cadre du développement de l'éolien, nous proposons aux riverains d'investir dans nos projets via des coopératives locales comme à Modave avec Eole Modave ou avec notre propre coopérative Electrabel Cogreen pour d'autres parcs éoliens. Sur le site du Hénâ, la relation et la proximité avec les riverains est une priorité. Cette newsletter contribue à mettre en œuvre cette priorité. Rappelons que la ligne 0800 20 210 est pour nous un moyen essentiel pour rester à votre écoute.*

\* ENGIE regroupe en Belgique Electrabel, FABRICOM, COFELY et Axima.



Pour toute question ou remarque au sujet du Terril du Hénâ, notre équipe est à votre écoute car votre point de vue est important.

**0800 20 210**  
**terrilhena@electrabel.com**